L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant
HENRY BIRABEN - - Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

Pour les petites annonces de demandes, ventes, locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 6 sous la ligne, voir une autre page du journal.

TEMPERATURE.

Thermomètre de E. Claudel, Opticien, Successeur de E. & L. Claudel, 918 rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.

Jeudi 26 Février, 1914

	Fahrenheit	Centigrade
7 h. du matin	32	2
Midi	36	7
3 P. M.	50	9
6 P. M.	52	10

Les forces aériennes des différents pays

Le secrétaire de la marine, M. Daniels, vient de publier un article très intéressant dans le National Sunday Magazine, au cours duquel il donne le tableau des forces respectives des différentes grandes nations en fait de dirigeables et d'aéroplanes. Dans l'ensemble c'est la France qui vient en tête de toutes les nations. Il s'agit bien entendu des flottes aériennes à la disposition des gouvernements en temps de guerre.

Ces chiffres sont les plus récents et proviennent de sources sûres.

	Aéro-planes.	Hydro-planes	Dirigeables.
France	408	20	14
Allemagne	400	20	17
Russie	250	12	12
Angleterre	168	10	7
Italie	50	7	10
Belgique	27	..	2
Autriche	26	4	2
Etats Unis	18	5	1
Roumanie	10	..	..
Espagne	9	3	2

Comme conclusion de son article, le secrétaire Daniels engage vivement le gouvernement des Etats Unis à faire les efforts nécessaires pour gagner le rang qu'ils doivent occuper parmi les grandes flottes aériennes du monde. Il insiste sur le fait que les Etats Unis possèdent plus de lignes côtières que les autres grandes nations du monde et que ces côtes doivent être protégées.

THEATRES AMERICAINS

TULANE.

Les amateurs de théâtre de la ville ont l'opportunité de voir de nouveau "Peg o' My Heart." Cette reprise a lieu vu les insistances du public qui pendant la première série des représentations de cette œuvre charmante, n'a pas ménagé ses applaudissements aux excellents interprètes de ce petit chef-d'œuvre. Comme pour la première série de la représentation de "Peg O' My Heart," Blanche Hall revient à la Nouvelle-Orléans entourée d'une troupe excellente.

On annonce pour la semaine prochaine une série de représentations des œuvres de Shakespeare par une troupe d'acteurs anglais qui arrivent précédés d'une grande réputation. Ils donneront entre autes pièces "King Richard," "The Merry Wives of Windsor," "The Merchant of Venice," "King Henry the Fourth," "Hamlet," "As You Like It," et "Othello."

LE CRESCENT.

Les "Honey Boys Minstrels" de George Evans ont commencé une nouvelle semaine d'engagement au théâtre Crescent. La dernière fois que les minstrels se trouvaient à la Nouvelle-Orléans les spectateurs sont accourus en foule pour assister aux brillantes représentations données par ces excellents artistes. Parmi les acteurs connus qui font partie de cette troupe nous relevons les noms de John King, Sam Lee, Vaughn Comfort, Eldon Durand, Tommy Hide, "Rags" Leighton, James Meehan, etc. La première scène est intitulée "In the Good Old Summer Time," la mise en scène et l'interprétation sont hors de pair. Un des autres numéros comprend un programme de danses variées intitulé "Dinah's Wedding Day." Enfin le dernier numéro du programme est connu sous le nom de "The Blackville Balloonatics." Les minstrels nous reviennent avec une grande variété de nouveaux airs.

THEATRE DE L'ORPHEUM.

Sur le programme de cette semaine, à l'Orpheum, les deux numéros principaux sont Charlotte Parry, l'actrice de caractère, et Maud Lambert, l'étoile d'opérette, ainsi que Ernest Ball, le compositeur.

Un des trios les plus aimés de la scène de vaudeville est composé de Frank Milton et des De Long Sisters dans leur sketch intutilé "Twenty Minutes Layover at Alfalfa Junction." Les autres numéros comprennent une série de poses plastiques par Mlle Budrella Patterson, autrefois connue sous le nom de Fleurette. Lorna et Toots Pounds sont des mimes australiens. Swor et Mack sont sans doute les meilleurs comédiens dans les imitations de nègres. The Human Trio est un numéro d'acrobaties cyclistes.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

"LES ORATEURS DELA REVOLUTION, FRANÇAISE".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Perpétuel,
BUSSIERE ROUEN.
'P. O. BOX 725"
Nouvelle-Orléans.

Edition Hebdomadaire de "l'Abeille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

DECES

MONLAUR. — Décédée mercredi 21 février, à 10 h. 55 p. m. JUSTINE SENAC, épouse bien-aimée de J. M. Monlaur, âgée de 58 ans, née aux Aussat, département du Gers, France, et une résidente de cette ville depuis quarante ans.

Les parents, amis et connaissances des familles Monlaur, Senac Lacrouts, Cassagne, Dufréchou, ainsi que les officiers et membres de l'étoile Polaire No. 1, Ben Hur Grove No. 33 N. A. O. D., ainsi que les sociétés françaises sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu vendredi, 27 février, à 3 h. p. m. de la dernière résidence de la défunte No. 2837 rue Magnolia.

Enterrement au cimetière Lafayette No. 2.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

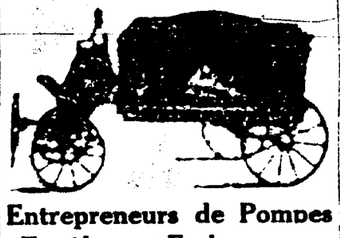

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs,
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)
Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.
*LA PROVENCE, 4 mars.
*LA SAVOIE, 11 mars.
*La LORRAINE, 18 mars.
*LA TOURAINE, 25 mars.
*LA PROVENCE, 1er avril.
Départs spéciaux de New-York du Samedi.
†ROCHAMBEAU, 28 février.
*CHICAGO, 14 mars.
*NIAGARA, 21 mars.
*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havre Direct.
S. S. ST. LAURENT, 22 mars.
Passage de cabine $60.00
Passage d'entrepont $29.50
FRANK J. ORFILA,
Agent Général du Sud.
No. 802 rue Commune, Balize Hennen.
termars—1s

AMUSEMENTS

TULANE — CE SOIR TOUTE LA SEMAINE
Soirées, Samedi Matinée, 25c à $1.50
Mat. Mercredi, meilleurs sièges, $1.00
LE SUCCÈS PERPÉTUEL DE LAURETTE TAYLOR
Superbe production de la plus brillante comédie américaine.
PEG O' MY HEART
Lundi prochain "Stratford-Upon Avon."

CRESCENT — Ce Soir Toute la Semaine
Matinées, Mercredi et Samedi.
Nouvelles chansons, Nouveaux jeux de mots, nouvelle musique
GEORGE EVANS ET SES "Honey Boy Minstrels"
La semaine prochaine, "Little Lost Sister."

Orpheum
Phone Main 333
PRIX — Matinées, 2:15...10 à 50c; Soirées, 8:15.....10 à 75c
Double vedette
MAUDE LAMBERT ET ERNEST BALL
CHARLOTTE PARRY
Frank Milton et De Long Sisters
BEAUX ARTS
LORNA ET TOOTS POUNDS
SWOR ET MACK
HEUMAN TRIO
"Snakeville Fire Department"

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER,
REIMS

(Exigez l'Étoile Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

E. CLAUDEL OPTICIEN

918 RUE DU CANAL
Successeur de E. & L. Claudel
En face de la plus grande Maison Blanche
PRÈS BARONNE
Pas de Succursale Verres de Cours

WEAR THE ROBBERT
Ses montures sont sans égales
H. J. ROBBERT
OPTICIEN SPÉCIALISTE
205-207 rue Carondelet Phone Main 4570
7déc—1an

VENTES A L'ENCAN

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAS DE LIMITE

Vente en partage de UN COTTAGE SIMPLE 581 RUE JOSEPH et UN ILET DE TERRE AU NOUVEAU COVINGTON, LNE.

Succession d'Alexandrer S. Swanson.

No. 92881. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, le 19 MARS 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement lui rendu et signé le 12 Février 1914 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la sus dite Cour Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante decrite à savoir:

1 La maison d'habitation et magasin à un étage, et deux étages à l'arrière No. 581 rue Joseph coin Constance, sur une certaine parcelle de terre située dans le sixième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joseph, Octavia, Laurel et Constance, désignée par la lettre A sur un croquis darpentage daté du 6 Février 1914 par H. C. Brown, député, voyer de ville suivant lequel dit croquis la dite parcelle de terre mesure quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Joseph sur quatre vingt dix pieds trois pouces en profondeur et face à la rue Constance. La dite parcelle de terre est composée des parcelles de face des lots Nos. 27, 28, 29.

2 Un certain ilet de terre désigné par le No. 14 situé dans la ville du Nouveau Covington, paroisse de St. Tammany, Louisiana, borné par les rues First et Second, et Avenue Pittman et Boulevard Rome.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant à loption de l'acheteur, la balance à un an de crédit, représenté par billet de l'acheteur portant 8 pour cent per annum, intérêt à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final et devant être spécialement assuré par lien de vendeur et billet d'hypothèques. Les actes de ventes et hypothèque devant contenir l'hypothèque d'usage et stipulations et le pacte de non alienando, les clauses dassurance et toutes les stipulations dusage. Les loyers devant être réservés au vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.

Tous les certificats requis en rapport avec le transfert de la propriété devant être au frais de l'acheteur. Les taxes dues et exigible en 1914 à être assumées par l'acheteur au-dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix de racnat sera requis au temps de la vente. Les actes de vente devant Jefr. C. Wenck, notaire public, aux frais de l'achteur.
DART, KERNAN & DART, McCLOSKEY & BENEDICT, RICHARD LYONS, avocats.
fév 15-22 Mars 1-8- 15- 19

Par LOUIS HUFFT.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Trauth, épouse de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,354 — Division C — Cottage simple, 8825 rue Jeannette, par Louis Hufft, encanteur, le JEUDI 26 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre rendu le 18 février 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

Lot No. 6 dans le Septième District dans l'Ilet No. 206, borné par les rues Jeannette, Birch, Eagle, General Ogden, mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur.

CONDITIONS — Comptant, acte de vente devant F. Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur et faire un dépot de dix pour cent au moment de l'adjudication. Un lot d'effets mobiliers et meubles sera vendu à la même date dans le local, 8825 rue Jeannette, à 9 h. 30 du matin.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
308 rue Perdido.
fév—22mars—1,8,15,22,26

VENTES A L'ENCAN.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet. Le JEUDI 26 Mars, 1914 à Midi a La Bourse des propriétés foncieres No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre daté du 19 Février 1914 de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans la succession de Robert Mogel No. 103948, la propriété suivante décrite à savoir:

1er.—Deux certains lots de terre et toutes les bâtisses qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon lesquelles améliorations sont connues par les numéros municipaux 640-642 Sud Rendon, dans l'Ilet borné par les rues Rendon, Gravier, Lopez et l'avenue Tulane, designés comme lots neuf et dix de l'Ilet 664 et mesurent chacun 31 pieds, 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 120 pieds formant le coin des rues Rendon et Gravier.

2ème. Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon situé dans le troisième district de cette ville connu comme numéro municipal No. 5308 Nord Rempart, borné par les rues Nord Rempart, Egania, Bourgogne et André désigne comme lot 8 de l'Ilet 308 et mesure 26 pieds 9 pouces et une ligne face sur la rue Rempart sur une profondeur de 114 pieds et lequel a une largeur en arrière de 26 pieds 9 pouces et 4 lignes.

3ème. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent de quelque façon situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Liberté, Franklin, Perdido et Poydras, désigné comme le lot No. 30 dans l'Ilet No. 332 sur le role d'assessement de la paroisse, suivant lequel il mesure 26 pieds de face à la rue Liberté sur 127 pieds de profondeur et désigné comme lot numéro 11 dans le titre et mesure 26 pieds de face à la rue Liberte sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce et 4 lignes, les améliorations sont désignées par le numéro municipal 524 Sud Liberty; il est de l'intention du demandeur de vendre la propriété ci dessus décrite et de payer les dettes pour vendre suivant le titre mais de céder telle propriété qui existe soit suivant le role d'assessement ou suivant le titre, mais les garanties de cette succession ne dépasseront pas celles du titre.

CONDITIONS. — Un tiers ou plus comptant, 40 pour cent de ceux ci devant être dépose chez l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant payer tous les frais de tous certificats et de l'acte de vente et assurer les taxes de 1914, les acquereurs, dans le cas au toute la somme ne serait pas payée comptant auront à fournir des billets à ordre à un an garantis par hypothèque avec les clauses de sécurités usuelles portant 8 pour cent d'interet depuis la date de l'adjudication sur la partie non soldée jusqu'au paiement. L'acte de vente devra être passé devant John Wagner notaire. Les loyers seront réservés aux vendeurs jusqu'au passage de l'acte de vente.
fév 22 mars 1-8-15-22-26

VENTES A L'ENCAN.

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Deux Cottages Doubles,

A deux étages et Lots à bâtir,

Second et Troisième Districts

Placement de rapport, pour personnes aux moyens modérés

Succession de Germain Leroy, Jr.

No. 103,052, Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau, No. 339 rue Carondelet.

JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 20 janvier 1914, et signé le 26 janvier 1914, par l'honorable Geo. H. Théard, juge de la cour précitée, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er — La maison double d'habitation à deux étages avec combles, en briques, No. 1009 rue St-Louis, sur un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Bourgogne, Remparts et Toulouse, désigné par la lettre A sur un croquis dressé par C. A. De Armas, voyer, le 9 avril 1868, et déposé en l'étude de C. De Armas, notaire; lequel dit lot mesure 25 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue St-Louis sur une profondeur entre lignes égales et parallèles en mesure américaine 63 pieds, 11 pouces et 3 lignes.

2ème — Le double cottage en bois à un étage, Nos. 2821-2823 rue Ste-Anne, sur un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Anne, Dupré, Dumaine et White, désigné par le No. 23 sur un croquis annexé à un acte devant Théodore Buisson, notaire, en date du 18 avril 1894, suivant lequel dit croquis le dit lot mesure comme suit à savoir: 31 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété qui fut acquise par Mme Germain Le Roy Jr., de Georges A. Le Roy suivant acte devant Frank N. Butler Jr., le 23 juin 1897.

3ème. — Le double cottage à un étage, Nos. 2424-2426 rue Orléans, sur un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 310, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti, désigné par le numéro 7 sur un croquis annexé à un acte passé en l'étude de Martin Voorhies, notaire, le 19 janvier 1893, et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans, sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds, 3 pouces et 3 lignes ½. Acquis par Germain Le Roy de James Demoruelle et Mme Marie Victoria Demoruelle, épouse de Lucien M. Gex, le 21 janvier 1893, suivant acte devant Martin Voorhies, notaire, enregistré dans le livre des transferts 144-45.

4ème. — Le double cottage en bois à un étage, 2428-2430 rue Orléans, sur un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No. 310, borné par les rues Orléans, St-Pierre, Rocheblave et Tonti, désigné par le No. 8 sur un croquis joint à un acte de vente passé en l'étude de Martin Voorhies, notaire, le 19 janvier 1893, et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds, 3 pouces et 3 lignes ½. Acquise par Germain Le Roy de James Demoruelle et Mme Marie Victoria Demoruelle, épouse de Lucien M. Gex, le 21 janvier 1893, suivante acte devant Martin Voorhies, notaire, enregistré dans le livre des transferts 144-45.

5ème. — Le double cottage en bois à un étage Nos. 3016-3020 rue Nord Remparts, sur un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 17 sur un plan par L. J. Pillié le 3 décembre 1835, et déposé en l'étude de G. Lerardeur, alors notaire en cette ville; le dit lot est compris dans l'ilet borné par les rues Remparts, Montegut, Clouet et Bourgogne, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts, sur 110 pieds de profondeur.

6ème. — Le double cottage en bois à un étage, Nos. 3022-3024 rue Nord Remparts, sur un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, sur un plan dressé par L. J. Pillé, le 3 décembre 1835, et déposé en l'étude de G. Legardeur, alors notaire en cette ville; le dit lot se trouve dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Montegut, Clouet et Bourgogne, et mesure, en mesure américaine, 30 pieds de face à la dite rue Remparts sur 110 pieds de profondeur.

7ème. — Un certain demi ilet de terre ainsi que les droits, voies, privilèges et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 734, borné par les rues Derbigny (autrefois Prosper), Claiborne, Feliciana et Clouet, et mesure 117 pieds, 10 pouces et 6 lignes, tant, sur la rue Derbigny et sur la rue Claiborne, et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle à la rue Feliciana. Acquis par Germain Le Roy Jr., de François Lacroix, le 7 avril 1896, suivant acte devant W. Morgan Gurley, notaire, enregistré dans le livre des transferts 160-432.

Conditions—Comptant; les acquéreurs devant assumer et payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1914. Les acheteurs seront requis de déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et les loyers ne devant leur appartenir que depuis la date de l'acte de vente. Acte de vente devant Arthur B. Leopold, notaire, aux frais des acquéreurs.

CHAS. DE B. CLAIBORNE, ROBERT J. EGIER, E. HOWARD McCALEB, Avocats.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Debroy — No. 106,654 — Cour Civile de District — Division E.

Cottage Double 4723-25 Tchoupitoulas, entre Valence et Bordeaux.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur. Le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Annunciation et Bordeaux, étant l'ilet No. 119, laquelle dite pièce ou parcelle de terre est désignée sur un croquis dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 24 août 1906, joint à une acte de rectification et confirmation de titre passé devant G. C. Kronenberger, notaire, le 30 août 1906, par la lettre B, et mesure suivant le dit plan quarante-cinq pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, et est composé de l'entier du lot désigné par le No. 6 sur un plan No. 194 déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, et la moitié adjoignant le dit lot No. 6 du lot désigné par le No. 5 sur le dit plan.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. C. KRONENBERGER, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Au plus haut et dernier enchérisseur

Lots de Valeur du Septième District

Succession de Peter Henry Scherer.

No. 103,249 Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans Division A

3 lots coin Jeannette et Général Ogden, ilet Eagle et Poplar, avec améliorations faisant face à la rue Général Ogden.

6 lots sur Jeannette entre Eagle et Général Ogden ilet Poplar.

1 lot Jeannette coin Eagle ilet Poplar et Général Ogden.

A L'ENCAN

JEUDI 10 MARS 1914, à MIDI

A la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne

PAR STROUBACK & LATTER, Chas B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement lui et rendu en Cour ouverte le 27 Janvier 1914 et le jugement signé en Cour ouverte le 2 Février 1914 par l'honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de district, pour la paroisse d'Orléans Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée la propriété suivante décrite à savoir:

Dix certains lots de terre ainsi que les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans dans l'ilet 174, autrefois ilet 71 A de Carrolton, borné par Jeanette Jackson, actuellement General Ogden, Mary ou Eagle et Fifth actuellement Poplar, designée comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 les dits lots sadjoignent l'un à l'autre et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Jeanette sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot No. 13 formant le coin de la rue Jeanette et Jackson actuellement Général Ogden et le lot 22 formant le coin des rues Jeanette et Mary ou Eagle.

Conditions: Comptant. L'acquéreur devant payer en sus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour 1914 et deposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acheteur.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
Chas. De B. Claiborne, M. Stafford, George Montgomery, Avocats.
feb 4 8 15 22 Mars 1 8 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George F. Russel. — No. 107,087 — Cour Civile de District — Division D.

Maison en briques à deux étages, 1135 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines.

A l'encan JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Ursulines; le dit lot de terre mesure 24 pieds, 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur 103 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, suivant le plan déposé en l'étude de A. Héro, notaire. La propriété consiste en une maison simple à deux étages ayant 11 chambres, bains, égouts, électricité, etc.

Conditions — Comptant; acte de vente devant U. Marinoni, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

Feuilleton de l'Abeille de la Nile-Orléans

No. 3 Commencé le 25 février 1914

Les vieilles filles

Jalouses!... On les eût affligées en leur révélant qu'en effet une jalousie inconsciente s'agitait dans leurs pauvres cœurs. Elles se rendaient obscurément justice et trouvaient naturel au fond que Borus, quand il venait les voir, n'eût des attentions délicates, des paroles tendres et des yeux que pour leur cadette. Cela était naturel, mais cruel! Car nous sommes voués du bonheur des autres quand nous n'avons point le bonheur, et elles se disaient à part elles qu'elles n'auraient pas semblable fortune et que Clara était bien heureuse. Et pendant que celle-ci s'échappait dans sa chambre, folle de joie, légère comme une alouette, Louise mit le couvert en silence. Ninette rentra. Elle avait les yeux rouges, ce qui la rendait plus laide encore. En se rencontrant du regard, toutes les deux se comprirent et s'embrassèrent en silence.

Quand sa première joie fut calmée, Clara s'aperçut, qu'elle était seule à la savourer. Elle s'en affligea d'abord, puis en fut indignée et le fit voir. Alors la méfiance s'installa au logis, avec les secrets qu'on se chuchote entre alliés, avec les paroles à double entente et les réflexions aigres-douces.

C'est une grosse question que La Rochefoucauld a tranchée, de savoir si c'est pour eux ou pour nous-mêmes que nous aimons les plus chers de nos proches. Il n'y a qu'un père, il n'y a surtout qu'une mère et peut-être de rares amants portés au-dessus de la vie par quelque héroïque dévouement, qui soient capables de faire en souriant le sanglant sacrifice de leur cœur. — Elles l'auraient fait s'il l'avait fallu! Il leur semblait même par instants qu'elles consommaient sans en rien dire ce sacrifice illusoire, mais elles en ressentaient un amer chagrin qui se reflétait sur leur visage. Clara allait les quitter. Que devenir sans cette ingrate nécessaire à leur existence! Comment reprendre leurs habitudes bouleversées par son abandon ? Et comment vivre dans cette maison qui sans elle allait devenir une solitude ?

L'amitié des deux délaissées devint tout de suite plus étroite. Elles s'occupaient du ménage et se faisaient à voix basse d'interminables confidences. Et Clara, blessée de cette exclusion, affectait d'en prendre son parti avec une légèreté indifférente qui à leur tour les touchait au vif. Borus venait la voir tous les jours; il s'asseyait dans la petite salle, où s'écoulait la vie des trois sœurs, et ils parlaient là d'un ton paisible. Borus manquait d'éloquence; pour elle, c'était une âme humble et douce, d'intelligence médiocre et de chétive imagination. N'importe! il n'y a pas deux façons d'aimer. — Ils demeuraient seuls, les portes ouvertes. Elle écoutait son fiancé, lui répondait avec de timides sourires et rougissait jusqu'aux cheveux quand Louise ou Ninette entraient pour ressortir aussitôt et surveiller sans en avoir l'air, car Mlle Louise s'était mis ceci dans la cervelle, qu'il fallait surveiller ces amoureux et que c'était son devoir de mère de ne jamais les perdre de vue.

Un jour elle dit à Ninette:

— Voilà notre sœur mariée. Autant vaut dire qu'elle l'est déjà, puisqu'elle nous quittera dans un mois.

— Je n'aurais pas cru cela d'elle! repartit Ninette naïvement.

— Quel besoin avait-elle de se marier ? Nous l'aimons tant! nous étions ici si tranquilles! Et elle a dit oui tout de suite, sans y réfléchir cinq minutes, sans nous consulter, nous ses aînées... Enfin!...

Ninette était un écho fidèle. Elle répéta comme sa sœur:

— Enfin!

— Nous allons donc rester seules! se dirent-elles, les larmes aux yeux. — Eh bien, qu'elle soit heureuse! Ecoute! reprit Louise en embrassant l'autre; promets-moi que tu ne feras jamais comme elle! promets-moi de ne pas te marier!

Ninette promit en pleurant. Elle pouvait sûrement promettre, et elles continuèrent de se plaindre.

— Son M. Borus! La main sur le cœur, comment le trouves-tu, Ninette ?

— Je... ne sais pas... Il paraît être un jeune homme bien comme il faut.

— Je n'ai rien à dire contre lui, repartit Louise d'un ton dédaigneux. Je conviens qu'il a bonne façon. Mais le dehors n'est rien, ma pauvre Ninette. C'est le dedans qu'il faut connaître, et le connaissons-nous, dis-moi ? On est heureuse de n'être pas mariée. Il y a tant de mariages qui font peur! Autrefois, je ne dis pas. On était prudent, on était plus sage! Mais le monde est aujourd'hui bien différent d'autrefois. Ces jeunes messieurs sont tous des trompeurs!

— Tous des trompeurs! répéta l'écho.

— Et quand je lui ai dit d'examiner, de bien réfléchir et d'attendre... de quel ton elle m'a répondu!

— On ne peut plus rien lui dire. Elle vous saute aux yeux comme un coq!

— Clara! dit Louise amèrement, je souhaite que tu n'aies pas à souffrir! C'est ainsi qu'on est payée, Ninette! Elevez-la comme nous l'avons fait! sacrifiez-vous pour une ingrate! En prend-elle, des airs de madame!

— Oh! dit Ninette d'un ton fâché, elle n'est pas encore madame !

Ninette ne croyait pas si bien dire. Un soir de mai, Borus était assis avec sa fiancée devant la fenêtre de la rue. Ils se parlaient d'avenir, arrangeaient en pensée leur vie, et pour la centième fois Borus exposait ce qu'il était et ce qu'il valait, c'est-à-dire son avoir et ses espérances. Il parlait de ses bonnes notes et de son avancement assuré, de quelques économies qu'il avait faites et d'un oncle riche et vieux garçon auquel il venait d'annoncer son mariage; cet oncle ferait peut-être un cadeau de noces et certainement laisserait "quelque chose."

Le facteur vint à passer. Il aperçut Borus et lui tendit un large pli dont l'adresse était écrite d'une écriture inconnue. Borus le décacheta négligemment, puis soudain changea de visage, et Clara le regarda avec une tendre inquiétude. Le teint du lecteur s'était décoloré sous une puissante émotion. Ses narines se dilataient. Dans ses yeux ternes brillait une lueur inconnue, et la feuille de papier frémissait dans sa main tremblante.

A Continuer.